



HENNEBONT, le

**Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2023
de l'Association « Les Médiévales Hennebont »**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association

"Les Médiévales Hennebont"

Celle-ci aura lieu le :

**Vendredi 15 septembre 2023, à 18 h 30,
Maison de quartier de St Gilles à Hennebont**

Ordre du jour :

1ère partie

- Présentation du rapport moral (période d'octobre 2022 à septembre 2023)
- Vote par les adhérents 2023
- Présentation du rapport d'activité (période d'octobre 2022 à septembre 2023)
- Vote par les adhérents 2023
- Présentation du rapport financier (période d'octobre 2022 à septembre 2023)
- Vote par les adhérents 2023
- Vote sur le quitus.

2ème partie

- Versement de la cotisation, délivrance de la carte de membre actif 2024 pour les non encore inscrits
- Présentation des candidats au conseil d'administration
- Election des membres du conseil d'administration par les adhérents 2024
- Perspectives 2024
- Questions diverses

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

- 1) L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 30 % des membres sont présents ou représentés. **Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale est convoquée le même jour à 19 h.**
- 2) Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre adhérent de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle. Veuillez le compléter et le signer avant de le remettre à votre mandataire.
- 3) Un mandataire ne pourra détenir qu'un seul mandat écrit : article 8 – 1 . b des statuts de l'association.

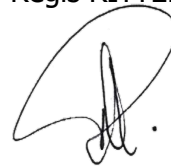
Nous vous informons que conformément aux statuts, 4 administrateurs sont sortants.

En vertu de l'article 8 – 1 . d des statuts de l'association, les candidats au conseil d'administration, à jour de leur cotisation 2024, doivent adresser une lettre ou un mail d'intention de candidature au bureau des Médiévales au plus tard 1 semaine avant l'assemblée générale soit le vendredi 8 septembre 2023.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Président

Régis RITTER



Pour tout renseignement, veuillez nous contacter :

- par téléphone au 06.32.92.81.96 ou au 06.74.18.15.33
- par courrier à Maison du Port – 27 rue Éric Tabarly - 56700 Hennebont
- par courriel medievaleshennebont@gmail.com



ASSEMBLEE GENERALE DU 15 Septembre 2023

COUPON-REPONSE à déposer au plus tard le 11 septembre 2023 dans la boîte aux lettres des Médiévales, Maison du Port, 27 rue Éric Tabarly, à Hennebont ou à transmettre par mail à l'adresse : medievaleshenebont@gmail.com.

PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mme, M. : Adhérent n°

participera à la réunion : OUI – NON (rayer la mention inutile)

Merci de préciser votre présence à l'apéritif dînatoire : OUI - NON (rayer la mention inutile)

ADHESION A L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2024

Mme, M. : souhaite renouveler ou adhérer à l'association pour l'année 2024

OUI - NON (rayer la mention inutile)

POUVOIR

Mme, M. Adhérent n°

donne pouvoir à : Mme, Melle, M. Adhérent n°

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'association

"Les Médiévales Hennebont" du 15 septembre 2023.

Fait à Le / / 2023

" Bon pour pouvoir" et signature

Adhésion 2024 :

De préférence

- Le samedi 2 septembre 2023 de 10h à 16h30 pendant la fête des associations halle de Kerbihan.
- le jeudi 7 septembre 2023 de 16h à 19h au local Maison du port, 27 rue Eric Tabarly, Hennebont

En cas d'indisponibilité à ces 2 dates

- le jour de l'assemblée générale.